

TARIFS SEPTEMBRE 2018

RESTAURANTS SCOLAIRES et GARDERIES PERISCOLAIRES

RESTAURANTS SCOLAIRES

↳ **Familles résidant à Mâcon** (domicile légal) : tarif proportionnel à leurs ressources et calculé selon le quotient familial :

Quotient familial inférieur à	190	→	0,86 €	par repas
Quotient familial compris entre	191 et 274	→	1,28 €	par repas
Quotient familial compris entre	275 et 369	→	1,74 €	par repas
Quotient familial compris entre	370 et 487	→	2,15 €	par repas
Quotient familial compris entre	488 et 613	→	2,47 €	par repas
Quotient familial compris entre	614 et 792	→	2,65 €	par repas
Quotient familial compris entre	793 et 975	→	3,02 €	par repas
Quotient familial compris entre	976 et 1208	→	3,44 €	par repas
Quotient familial supérieur à	1208	→	3,85 €	par repas

↳ **Familles résidant à l'extérieur de Mâcon et dont les enfants fréquentent une classe spécialisée** (Clis, Adaptation, ...) : **le tarif appliqué sera le même que pour les Mâconnais** (avec prise en compte du quotient familial).

↳ **Familles résidant à l'extérieur de Mâcon : 5,81€**

NB : En cas de déménagement hors de Mâcon en cours d'année, le tarif mâconnais sera maintenu jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les années suivantes (poursuite de la scolarité) le tarif extérieur sera appliqué soit 5,81 €.

↳ **Repas exceptionnels : 5,81€** pour les extérieurs et **3,85€** pour les mâconnais.

Au moment de l'inscription, les familles devront présenter les documents suivants:

- Allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales de Saône et Loire ou M.S.A. :
 - **une attestation de QUOTIENT FAMILIAL de l'année 2018.**
- Non-allocataires ou ne pouvant justifier de leur quotient familial :
 - **l'avis d'imposition 2017 (sur les revenus 2016)** établi par les Services Fiscaux ainsi qu'un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédent la demande.

GARDERIES PERISCOLAIRES

➤ **Heure de garderie (toute heure commencée étant due) :**

- enfants Mâconnais maternels : **1,65 €**
- enfants Mâconnais primaires : **1,83 €**
- enfants dont les parents résident à l'**extérieur** de Mâcon : **2,70 €**

Rappel des horaires des Garderies :

Matin : de 7h30 à 8h20
Soir : de 16h30 à 18h30

➤ **Goûter (le goûter est servi et facturé automatiquement aux enfants fréquentant les garderies du soir) :**

- enfants Mâconnais maternels : **0,37 €**
- enfants Mâconnais primaires : **0,46 €**
- enfants dont les parents résident à l'**extérieur** de Mâcon : **0,51 €**